CR - Rights Protection Update Wednesday, March 14, 2012 – 11:00 to 12:00 ICANN - San Jose, Costa Rica

KURT PRITZ:

Bonjour tout le monde. Asseyiez-vous, on vous remercie d'avoir pris du temps pour venir dans cette session pour voir quel sont les progrès qui ont été faits dans la mise en place des mécanismes de protection des droits. Nous espérons que vous allez obtenir des informations. Vous pouvez aussi poser des questions à la fin de la session.

Cela va décrire le travail qui a été fait et la préparation pour le lancement des nouveaux GTLD et l'initiation de ces mécanismes de protection des droits et dont tout le travail qui doit être fait de façon détaillée. Nous allons discuter la mise en place de clearinghouse de marques déposés qui incluent les services de validation de marques déposées et les services d'administration de données pour les nouveaux registres. Le système de suspension rapide uniforme et enfin les acronymes ésotériques qui sont au-delà presque des limites de ICANN des processus de post d'après litige qui sont des remèdes pour ceux qui ont besoin donc d'un remède contre les nouveaux registres directement au lieu que ce soit les registrant individuels.

Ce sera opéré sous des normes très sérieuses. Est-ce que le son est bon ou moi qui est au mauvais endroit. Ça va mieux. Merci.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ce groupe sait que, je pense, ces programmes nouveaux GTLD sera fait suivant les recommandations des politiques du GNSO qui ont été débattus pendant 19 mois durant beaucoup de réunions et il y eu 19 recommandations des politiques. L'une des recommandations était que les nouveaux GTLD ne devraient pas dépasser les droits existants, légaux des autres et le guide, le manuel du GNSO que nous avons reçu a déterminé que les protections des droits légaux doit aussi protéger les marques déposées et ainsi de suite.

Cette recommandation et aussi la mise en place des conseils que nous avons reçus du GNSO. Cela donc nous a permis de démarrer cela et de façon à faire sortir tout cela. Donc beaucoup d'entre vous connaissent cette histoire. Nous avons crée une équipe de recommandations avec des experts de propriété intellectuelle qui viennent du monde entier et qui ce sont rencontrés beaucoup de fois, beaucoup des téléconférences, de téléphones, beaucoup de courriels qui a débouché sur un mécanisme et qui sont dans le manuel maintenant.

Voilà donc ces recommandations de IRT avec les discussions et commentaires de la communauté et une fois encore ICANN a crée une autre équipe de révision spéciale pour les marques déposées avec des experts, un groupe consultatif qui est très large du GNSO aussi et des gens de l'ALAC. Tant les nouvelles exigences de ce groupe sont reflétées dans l'accord des nouveaux GTLD. Ce qui n'est sur ce diapo c'est ces mécanismes de protection des droits qui ont été discutés en détail au sein du directoire et aussi beaucoup des membres. Ce mécanisme a été amélioré après cela.



Voilà donc une diapo qui a été déjà vue. Donc c'est peut être un déjà vu pour vous. Ces mécanismes peuvent être divisés en plusieurs parties pour couvrir la vie des registres donc il y a plusieurs mécanismes de protection qui sont pré-lancés à travers la clearinghouse des marques déposées en reconnaissant sunrise qui sont proposés et ensuite l'autre ensemble de mécanismes de protection des droits qui vont rentrer après que les opérations des registres se mettent en marche.

Il y aura le post délégation, le PDDRP, les UDRP, qui existent déjà, vont rentrer en jeu une fois que les registres ont établi les opérations. Cet ensemble de mécanismes de protection augmente ce qui existe déjà. Donc cette diapo reflète ce que je viens de dire, ce qui décrit un peu le graphe que je viens vous de montrer. Donc je pense que déjà dans cette réunion nous avons entendu des inquiétudes de cette communauté à propos de certaines des ces mises en place.

On a entendu dire que la mise en place c'est très important qu'elle soit bien faite pour être sûr que ces mécanismes fonctionnent, qu'elle doit être mise en place d'une façon qui doit réaliser les objectifs qui ont été mis en place par les gens qui travaillé à l'élaboration des concepts et ils nous faut donc des plans de mise en place de ces concepts.

Donc elle doit être responsable. Il devrait y avoir de quoi atteindre beaucoup de personnes et que les plans [inaudible 15:18] Ne doivent pas être sur la voix, enfin des obstacles, que tout soit géré de façon que ce soit efficace alors et cela maintient aussi certains modèles du business des registres que l'URS réalise les objectifs va être moins cher et plus rapide, que le rôle des PDDRP soit clair aussi.



Donc encore une fois nous allons à l'avant sur l'ordre du jour de tout cela. Il y a plus à dire sur le centre d'informations sur les marques mais nous voulons vous dire où nous en sommes. Donc je vais passer le micro à Karen qui le directeur de la recherche des politiques des informations à l'ICANN. Elle va nous parler des statuts de notre prochain plan. Nous avons aussi Amy qui est là qui est au conseil d'ICANN. Elle est aussi là pour répondre à vos questions si vous en avez après. Elle a fait aussi beaucoup de travail sur la mise en place de tous ces mécanismes.

Donc maintenant je vais passer le micro à Karen et la remercier pour ce qu'elle va faire et encore une fois merci pour être ici dans cette session.

KAREN LENTZ:

Merci beaucoup. Est-ce que je peux avoir la prochaine diapo. Merci. Je voudrais faire une révision pour vous, le travail ce qui se passe pour le clearinghouse de marques déposés. Il y a beaucoup de travail qui se passe en ce moment dans beaucoup de problèmes qui sont sortis mais je vais essayer de vous donner le plus d'informations possibles durant cette session.

Donc pour revoir ce que le clearinghouse représente. C'est un dépositoire donc c'est un mécanisme de support de protection des droits qui sont fait par les registres nouveaux GTLD. On s'attend qu'elle soit opérée par une tierce partie avec un accord avec ICANN. Elle remplace le besoin pour les Trademark enregistré dans plusieurs tas de données alors que les GTLD sont lancés.

Comme je vous l'ai dit, beaucoup de fonctions une fois c'est identifié, validé les données des marques de données et aussi de fournir les



services sunrise et des prelanch des marques déposées. Pour entrer dans les détails dans ces deux requêtes, les exigences sunrise a été crée, c'est donc une phase de pré lancement. Ça vous donne l'opportunité d'enregistrer les DNS dans un TLD avant la registration généralement disponible au public.

Au niveau de sunrise il y a donc l'entrée régulière des données dans le clearing house et ensuite il y a une autre étape qui demande à ce que ces taux soient validés avant de pouvoir utiliser la marque avant l'enregistrement de sunrise.

Il faut aussi et donc obligatoire pour tous les nouveaux GTLD au moins 30 jours, le processus sunrise qui est envisagé. Une fois quelqu'un est enregistré durant cette période les déteneurs qui ont mis des données recevront donc un avis d'enregistrement. Ce sera basé sur les règlements dont on va parler.

Ensuite les services de plaintes de marques déposées, c'est aussi une nouvelle exigence. Cela va donc être un avis qui va être envoyé et les services de plaintes aussi envoient des avis au déteneurs qui ont mis leurs noms dans les bases de données. Toutes ces marques déposées peuvent obtenir les services qui sont proposés et aussi il est obligatoire que cela dure au moins 60 jours.

Voilà donc une représentation simple de comment ces services de plaintes marchent. La personne va donc commencer à enregistrer un nom de domaine. Il y a donc une recherche qui est faite à travers le clearinghouse pourvoir si ça correspond à quelque chose dans le clearing house. S'il n'y a pas d'autres noms qui correspondent, cette personne peut compléter son enregistrement comme d'habitude. S'il y



a une correspondance, on envoi donc un avis au registrant qu'il y a déjà cette marque déposée dans la clearinghouse. S'ils décident de continuer, il y a un avis qui est généré. Donc il est envoyé à la personne qui est déteneur de ce droit.

Donc en terme de comment va mettre en place ce clearinghouse. Il y a deux travaux qui sont fait. Il y a donc une manière de fournir les services. Une sélection d'un ou des fournisseurs pour les services de clearing house et ensuite il y a l'élaboration du processus de soutien pour le clearinghouse. Il y a donc beaucoup des personnes qui sont inclus dans ce système, les registres, les registraires, tous les gens qui enregistrent des DNS. Donc il y a beaucoup de détails afin que l'on puisse créer ce processus.

En termes de sélection des fournisseurs, nous avons publié une requête, une exigence d'informations en octobre. Nous avons reçu beaucoup de bons détails, des soumissions. Nous avons revu tout cela. Nous avons eu des discussions avec les candidats. Nous complétons maintenant ce processus de sélection, je pense pouvoir annoncer les fournisseurs très bientôt. Et ensuite du coté de l'élaboration des processus, je voulais vous dire que nous eu dans les deux dernières réunions à Singapour après que le programme de nouveaux GTLD a été approuvé et ensuite à Dakar nous avons eu une discussion très utile avec beaucoup de gens dans la communauté qui nous ont donnée beaucoup de conseils, qui nous ont aidé à mettre en place ce plan et je pense qu'il nous montré comment ce processus pourrait fonctionner.

Nous essayons des continuer sur chemin. On a donc un groupe d'assistants qu'on appelle IAG, le groupe d'assistance de mise en place.



Nous avons commencé en novembre 2011. C'est un groupe ouvert. Il est ouvert au gens qui veulent bien être bénévoles. Ils travaillent sur ce sujet. Le but de ce groupe était de fournir des conseils sur les processus au niveau technique. Toutes les problèmes de mise en place et ainsi de suite et leurs tâche était de fournir une base et de travailler sur différents problèmes.

Donc l'objectif sous ce processus c'était pour que ICANN livre une ensemble d'exigences pour tous les fournisseurs de services. Donc l'IAG a à peu près accompli son travail. Nous avons un groupe assez important de gens. Il y avait presque 50 volontaires, bénévoles. Tout le monde n'était pas inclut dans tous les problèmes, dans toutes les questions dans les arguments.

Nous avons travaillé sur les problèmes donc. Nous avons décrit certaines des options qui étaient disponibles en terme de comment quelque chose pourrait être mise en place et on a demandé des commentaires et il y avait des soumissions écrites. Nous avons eu des coups de téléphones, des téléconférences. Nous avons discuté certains des suivis, les feedback qu'on a reçus.

Maintenant, nous avons donc compléter ce cycle sur les problèmes qui avaient été proposés pour la discussion et maintenant nous rassemblons toutes ces informations. Nous faisons des analyses pour créer un modèle. Nous attendons à ce que ce sot publié à fin de ce mois-ci et donc si vous êtes intéressés, le lien que vous trouvez en bas de cette diapo est la page Wiki ou tous ces matériaux seront publié.

Il y a les enregistrements des téléconférences, les briefings et aussi la liste des courriels, la liste des noms. Ensuite vous pourrez peut être pas



le lire mais c'est une liste de tous les sujets qui ont été discutés dans au sein de l'IAG. Les problèmes techniques et les problèmes des processus de business commerciaux.

Donc en allant de l'avant vers les problèmes qui ont été encore un fois discutés durant les dernier mois, je voudrai faire une révision rapide des critères pour l'inclusion dans le clearinghouse. C'est déjà publié dans le manuel de l'appliquant du candidat. Les critères sont donc quelque chose qui doit être nationalement enregistrée du coté national ou régional. Elle doit être validée par une cours légale et par un élément légal.

Il doit être protégé par un statut ou un traité en effet au moment où la marque est déposée et soumis au clearing house pour l'inclusion et comme vous l'ai dit, une des fonctions du clearing house c'est de faire donc l'authentification, la validation des données de marques déposées quant ils nous sont données. Donc c'est un processus de validation don les règlements pour ces processus devrait être clairement spécifiés. Ils devraient être disponibles avant la soumission. Si quelqu'un doit soumettre ces données, il doit savoir à l'avant quelles sont les processus qui vont être utilisés pour que la révision soit faite.

Nous voulons avoir des résultats qui soient prédictibles et constants et nous voulons aussi un processus qui soit efficace et qui soit facile à utiliser et qui soit disponible à toutes les régions globales et ensuite pour clarifier la terminologie comme on utilise beaucoup ces mots. Comment on utilise l'authentification? C'est la base, c'est la ligne de base. Donc pour être le clearing house, il faut que toutes les bonnes



données soient authentifiées. Ce clearinghouse a établi que les informations soient originelles, que ce soient les bonnes informations.

On a parlé de validation aussi. Donc c'est une autre étape. La validation inclut donc l'établissement de la preuve d'utilisation dont on parlera tout à l'heure et c'est aussi afin de regarder les droits qui sont basé sur les statuts ou sur un traité ou le coté légal. En regardant le processus d'authentification. L'idée c'était de créer des choses qui soient simples et les éléments qui ont été discutés sont là sur cette diapositive. Il y a donc les noms donc de personne qui a fait sa soumission et qui demande son admission, le demandeur.

Les informations de ce contact. Il y aura beaucoup de notes d'avis qui vont aller d'un coté à l'autre. Il faudrait qu'il y ait au moins au minimum une adresse courriel, une vérification des adresses courriels. Il faut être sûr que les informations sont correctes, les informations de ce contact. Il y a aussi une déclaration quand quelqu'un soumet les données que cette information soit vrai et courante. Il y a aussi le numéro d'enregistrassions dans quelques juridictions que ce soit.

La clearinghouse devra confirmer ces chiffres qu'ils correspondent, que ces nombres, ces chiffres soient pertinent. Nous sommes bien au courant du que beaucoup de juridictions ont des données disponibles en ligne si les marques déposées ont été déposées donc dans ces juridictions, d'autres ne le sont pas. Dans les deux cas l'objectif est que le processus soit simple et qu'il y ait un traitement équivalent dans toutes les juridictions. Donc que le processus soit simple tout de même et assez facile d'accès et ensuite en regardant la validation, pour la preuve d'utilisation il faut qu'il y ait une seule norme qui soit disponible



à tout le monde avant que ces personnes soumettent leurs données pour qu'il y ait validation.

Il y a une déclaration en addition que tout le monde fait que cette marque soit soumise de manière qu'il y a une authentification que cette marque soit abandonnée. Il y a aussi le spécimen d'utilisation par exemple le label, les étiquettes, les conteneurs, les matériaux de marketing, de publicité, des brochures et ainsi de suite. Mais le modèle qu'on contemple ici pour la validation, c'est simplement la déclaration et l'utilisation de spécimen.

Un autre sujet qui occupe beaucoup de temps dans les discussions c'est le processus de plaintes des marques déposées et spécifiquement comment ces avis ont été publié, surtout s'il y avait une correspondance quelque part. Ça peut être aux registrant potentiels. Donc il y a eu des attente, je veux dire les gens avaient des idées différentes de ce comment ils allaient envisager comment tout cela allait fonctionner. Il y a des gens qui pensaient qu'ils allaient recevoir un message email qui pouvait aller vers les registrant potentiels. Et ce qui en est sorti de ces discussions c'est que la façon la moins intrusive et la plus efficace c'était de publier les avis sur l'écran durant le processus d'enregistrement.

Comme je l'ai dit, il y a eu beaucoup de groupes qui étaient inclus dans ce processus. Il y avait des rôles différents pour les registres, les registrant, les registraires. Il y a eu des discussions à propos de comment on allait pouvoir suivre et pour voir s'il y avait des questions dans l'avenir. Est-ce que on peut retourner et vérifier que ces avis avaient bien été mises places, étaient bien publiées et que les registrant avaient bien pu en prendre connaissance avant. Donc le schéma est un



processus compliqué et complexe. Il y a eu des inquiétudes qui ont été exprimées par les registres et les registrant sur le fait que d'avoir peut être un nouveau personnel dans ce processus et que ça pourrait être un problème pour les registrant dans le processus d'enregistrement.

On a pris ça en compte dans le design du processus. Je pense qu'il y a un modèle qui va être crée. C'est une des choses, c'est un peu une des requêtes que nous avons reçu. Comment nous allons nous assurer que les choses ne sont pas ralenties à cause de cette étape qui est en train de s'établir.

Ce qu'on appelle les règlements de correspondances c'est une autre chose que nous avons discuté la semaine dernière. En regardant les définitions qui sont dans le manuel actuellement. Ce qu'on a eu dans les discussions communautaires. Les sunrise et les marques déposées ont été basées sur des correspondances identiques. Il doit être exactement la même texture dans les éléments de la marque déposée et un des caractères spéciaux. Si les marques déposées peuvent être peuplé par exemple des symboles et ensuite la ponctuation ou les choses qui pourraient être dans une marque déposée qui ne sont pas des caractères valides ou qui peuvent être remplacés par d'autres caractères et ensuite les pluriels.

Donc le sujet de la discussion récemment qui est toujours ouvert d'ailleurs pour un commentaire c'est comment ce règlement sera mis en place en différentes langues. Par exemple une marque déposée qui a le signe & le symbole de et qui ça peut faire une différence. Pour déterminer donc une correspondance, la question est d'arriver à dans quel langue par exemple au Costa Rica je peux faire un X&Y, il y a plein



de problèmes pour voir quel langages est pertinent. On y travaille encore et c'est toujours à la discussion.

Notre sujet qui est donc arrivé dans les discussions c'était les résolutions des litiges. Dans chacun de ces processus on va avoir besoin de mécanismes pour résoudre les plaintes ou pour voir comment agir? Quels actions vont être prises?

Ce sont de stages assez larges quand vous voyez qu'il y a des plaintes qui ont avoir avec l'enregistrement de certaines données dans le clearinghouse et ensuite il y a des problèmes qui vont avoir avec l'enregistrement de certaines données dans le clearinghouse et ensuite il y a des problèmes qui ont avoir avec sunrise et aussi des problèmes qui vont avoir avec les services de plaintes de Trademak. On ne pourrait peut être pas lire tout ce que est là mais ça sera certainement publier en ligne.

C'est juste pour illustrer, c'est la charte que nous avons regardé quand nous discutions tous ces problèmes. Il y a quelques semaines, je pense, on essaye de voir tous les différents litiges qui puissent arriver, survenir durant ce processus. De quoi les gens pourraient se plaindre? Quels seraient les gens qui pourraient initier ces litiges et voir quels seraient les mécanismes appropriés à considérer dans chaque cas. Pour ces problèmes donc, la plupart du temps nous avons fait un plan pour ce que nous pensons serait quelque chose qui pourrait fonctionner en terme des plaintes pour les marques déposées.

On a décidé que beaucoup de cela dépendrait de quel partie à la responsabilité et pour envoyer un avis. Tout dépendra de comment la



chose sera mise en place.. C'est un sujet qui a occupé beaucoup d'attention.

Dans les discussions je voulais également souligner, mentionner quelques principes qui sont des thèmes qui reviennent sans arrêt sur la manière d'aborder des questions sur la meilleure solution. Le terme était la proximité. Cela signifie donc chaque partie en général devrait communiquer avec les parties qui avaient déjà un rapport. Si j'enregistre des noms de domaines, je devrai aller au registraires et communiquer à travers le registraires et si on me dit que je dois aller quelque part d'autre pour faire une autre démarche. Ce n'est pas vraiment un bon résultat si je reçois des avis en provenance d'une partie que je ne connais pas bien. Ce n'est pas également la situation idéale. Donc on essaye de garder ce principe en tête lorsque nous concevons ce système également.

L'accès des données a été discuté [inaudible 38:25]en qualité de base de données, il y a beaucoup d'informations contenues dans le centre d'informations. En l'ensemble, il y a des soucis qui ont été exprimés de détenteurs de droits sur le fait que beaucoup de parties aient accès à des données agrégés pour pouvoir être utilisées pour des abus ou de faire une concurrence. Donc chaque partie devrait avoir accès à des données limitées et uniquement les données dont vous avez besoin pour mener vos fonctions dans le système uniquement ces données devraient être accessibles.

J'abordai là- dessus également, nous avions un objectif que la soumission et le renouvellement des dossiers de centre d'informations



ne devrait pas être trop compliqué et le travail de mise en œuvre pour les registraires et les registres. Cela dépend beaucoup de la mise en œuvre des registres et des registraires. Cela ne devrait pas être trop compliqué au niveau de la mise en œuvre.

Ils ne devraient pas être trop compliqués sur la manière de créer des projets. Il y en aura probablement des difficultés mais les commentaires étaient que les protocoles existant et les processus existant devraient être employé chaque fois que cela est possible.

Finalement, les dépenses du centre d'informations n'ont pas été discutées pendant l'IAG mais ça va être discuté pendant cette semaine [inaudible 40:14] large pour rappeler ce que le modèle dans le guide du candidat. Les dépenses devraient être encourues par les parties utilisant le service. Donc le détenteur de marque devrait payé au moment où il se sont enregistrés les données. Les registres devraient payer pour les transactions de revendication dans sunrise chaque fois que cela est possible.

Le modèle devrait également payer. Pour cela il faudra avoir davantage de détails là-dessus. Donc on essaye d'avoir cela pour le publier le plus vite possible. Le modèle de prix devrait être peaufiné avec le fournisseur des services.

Nous allons continuer avec l'URS comme cela a été mentionné au départ. Nous avons analysé ces projets de manière chronologique quant à la date à laquelle ils avaient besoin d'être crées. Le centre d'informations est quelque chose qui devait être mise en œuvre au moment du démarrage pour tous les nouveaux registres. Donc nous avons passé beaucoup de ressources. D'abord, l'URS devrait être mis en



œuvre une fois que les gens enregistrent les noms et les nouveaux TLD et la résolution des disputes post-délégations devrait être également disponible.

Brièvement, l'URS ça devrait être un complément à l'UDRP actuel. Il devrait permettre un mécanisme rapide pour éliminer le nom en violation dans le cas où la violation est claire. Une plainte URS serait couronné de succès déboucherait sur une élimination de nom de domaine en violation. Donc en termes de plan de projet pour celui-ci nous travaillons sur le RFP pour les fournisseurs URS. Cela devrait être publié rapidement et les dépense envisagés dans le guide serviront 300 dollars. C'est quelque chose qui devrait être travaillé avec les fournisseurs de services en termes de la manière dans la quelle nous progressons dans ce plan de projet.

Nous allons bien sur avec la communauté là-dessus. Nous allons informer la communauté. Finalement Nous avons le PDDRP donc la procédure de résolution des disputes post délégation de marques de commerce. Nous sommes, cet instrument là est en cours d'amélioration. C'est encore un recours pour des détenteurs de marques lorsqu'il y a des problèmes systématiques d'enregistrement de nom de domaine en violation.

Donc ce serait une plainte qui pourrait être enregistrée à l'encontre de l'opérateur des registres. Ici, nous imaginons que les plaintes seraient soumises auprès d'un tiers fournisseur de services de résolutions de disputes et il pourrait suggérer un recours si la plainte aboutit. Le recours dépend de ce que décide le panel et il irait jusqu'à suspendre dans les cas très graves suspendre l'accord du registres.



Donc nous avons passé en revue le travail sur les mécanismes de protection des droits. Nous quelques minutes pour les questions. Si vous voulez prendre le microphone au milieu de la pièce et soumettre une question par la participation à distance et j'ai mon collègue qui peut enregistrer sa question. Donc je répondrait a vos questions. Merci.

JOHN BERRYHILL:

Merci John Berryhill. Après avoir suivi l'IRT et l'STI et les autres acronymes dans ces différents mécanismes il y a quelques années. Le centre d'information de marques commerciales, peut être que je suis fou mais j'ai pensé au début cela c'était pris en question. Ça serait une base de données, un outil sur lequel une couche de politiques pourrait être ajoutée. Je suis un peu curieux, comment est-ce que ce concept de base de données qui pourrait être utilisé pour soutenir un nombre de politiques de grandes perspectives ou à faible portée.

Vous parlez de correspondances, des outils de correspondance et donc de correspondances identiques et on a vu des sunrise en point info et en Co. Ils ont adopté plusieurs règles de correspondance de caractères. Dans un environnement ou vous aurez plusieurs langues, des TLD spécifiques à certains marchés. Je ne vois pas pourquoi le fait d'avoir une base de données de marques disponibles. Pourquoi cela empêche peut être TLD veut aller au niveau international. Peut être si j'ai point chaussures et il y a une marque commerciale pour JIM SHOES, les chaussures de Jim et beaucoup des marques sont comme ça.

Ils vont inclure les marchandises dans le cadre de cette marque. Beaucoup de marques ne sont pas crées en anticipations de ce centre d'informations. Steve va m'adorer si j'ai un point chaussures. Nous



prenons des correspondances identiques si vous pensez de quelle couleur sera, que les gens cherchent les chaussures de quelle couleur mais dans sunrise pour point chaussures, si vous êtes une marque déposée qui inclut chaussures on va vous laisser avoir Jim parce que la marque est les chaussures de Jim, JIM SHOES. Donc je ne comprends pas. Je pensais que l'argument c'est d'avoir la base de données sur laquelle de politiques intelligentes pourraient être élaborées et gérées. Est-ce que j'ai complètement jeté sur une autre planète pendant ce temps? le centre d'informations va prescrire les règles de correspondance et je ne pourrait pas donner de protection plus large par rapport à ces règles si restrictives. Si c'est Sony pictures et j'ai point pictures, d'accord, le centre d'informations permet d'avoir Sony pictures point pictures et quelqu'un pourrait enregistrer Sony point pictures c'est leur marque donc.

Je serai intéressé à savoir ou les prescriptions de politiques est arrivée de concept de base de données et sur quelle planète je me trouvais en ce moment là.

KAREN LENTZ:

Premièrement en termes de règles de correspondances, il existe dans le guide de l'appliquant la définition de correspondances identiques qui ont été déjà établi. La question de flexibilité est ce que les registres veulent faire a surgi plusieurs fois, pas seulement là-dessus mais également pour sunrise. On a des exigences minimales mais si je vais avoir différents types de sunrise donc cela était discuté et le défi est de concevoir un modèle sunrise qui est assez flexible pour faire ce qu'on lui demande de faire en fonction de cela, par rapport à ce qu'on nous a



donné et permettre au registres de pouvoir mettre en œuvre les choses qu'ils veulent et qu'ils doivent faire dans leurs propres TLD.

JOHN BERRYHILL:

Oui, je suis désolé, c'était l'information qui me manquait. Est-ce que vous allez fournir au moins cela? Parce que certaines TLD vont être plus difficiles que d'autres. Il y a des gens qui cherchent un point movies, un point films et on va entendre Steve en parler là-dessus. On avait l'impression que vous allez faire cela et pas plus et je crois que cela devrait être clair que la base de données va soutenir de concepts plus larges qui sont appropriés à ce qu'un TLD est en train de cibler de point de vue au moins sémantique.

SPEAKER:

Les remarques de Jhon sont très bonnes. Il y a beaucoup de choses arbitraires dans le guide d'appliquant par exemple 60 jours, les contains ça serait une bonne opportunité lorsque vous changez beaucoup de parties du guide du candidat ça serait bien de permettre davantage de flexibilité là-dessus également.

WERNER STAUB:

Pourquoi est ce que nous avons un accès confidentiels ou limité des bases de données? Est-ce que les gens devraient limiter l'accès aux bases de données. Si un abus peut être commis est-ce qu'on pourrait avoir d'exemples d'abus qui pourraient être commis et une manière de mettre une correspondance? Pour faire une correspondance à un abus. Et la question associée est-ce que nous faisons une base de données centralisée? alors qu'il n'est pas besoin d'être centralisée.



KAREN LENTZ:

La première d'après moi porte sur pourquoi il faut qu'il doive y avoir des restrictions à l'accès à la base de données? Beaucoup de marques de commerces sont disponibles publiquement, les informations là-dessus et les détenteurs de marques peuvent décrire des descriptions sur les préoccupations mieux que moi. Ce qui a été exprimé était que le fait d'avoir des informations sur une marque n'est pas forcément, ne crée par du tort à qui quiconque mais si vous avez l'accès à toutes ces données, vous pourriez discerner des stratégies ou pouvoir utiliser les données pour d'autres objectifs considérés comme abusifs.

Voilà un exemple de ce qui a été exprimé en termes de centralisation, de distribution. Comment cela fonctionne techniquement. Moi, je ne sais pas si Francis [inaudible 52:26] mais c'est quelque chose que nous avons tenu compte. Comment créer quelque chose de stable, efficace et fiable? Vous voulez commenter?

FRANCISCO ARIAS:

Merci, Francisco Arias, personnel ICANN. Nous travaillons sur l'élaboration d'une proposition sur la manière de savoir fonctionner techniquement. Nous analysons cette question, nous essayons de solutionner ce problème. A la fin du mois nous devrions le fixer mais nous considérons, par exemple pour le DNS. Nous aimerions utiliser le DNS de manière à transmettre les données pour avoir une copie de données et pour résoudre les problèmes qui ont été soulevé par les détenteurs IP de ne pas montrer toutes informations en partie particulières. On pense à utiliser par exemple NSEC3 qui est un programme pour le DNS.



SPEAKER:

Donc nous pensons à ce problème et nous sommes en train de trouver une manière. Ruben, j'espère que, Kuhl, si une marque TLD met en œuvre un Système équivalent à l'URS. Est-ce qu'il aura besoin encore de se fier sur ICANN.

KAREN LENTZ:

L'URS est exigé pour tous les nouveaux GTLD. Donc lorsque les décisions sont prises sur les noms et les TLD, ils doivent être mis en œuvre en correspondance. Cela revient à la première question, est-ce que les registres peuvent élaborer des choses spécifiques qu'ils veulent faire dans leurs TLD. J'imagine que je me réfère au contrat d'enregistrement pour tout ce qui se rapporte à cela.

Imran Ahmed Shah:

J'ai une seconde question. Celle-ci porte, Imran Ahmed Shah. J'aimerais demander, une question si une organisation ou une entreprise ne dispose d'un IP international mais dans son propre ils ont une marque enregistrée et une marque commerciale déposée. Quel type de droits il a dans le nouveau contexte d'une demande de nouveau GTLD? Comment ce cas sera traité alors qu'il n'y a pas de confit avec des marques internationales

KAREN LENTZ:

Je vais répondre de plusieurs manières. J'ai l'impression que la question porte sur les droits dans le contexte du processus d'évaluation des



demandes d'applications et j'ai l'impression qu'il y a un processus d'objection sur les droits disponibles dans le module 3 de guide. En termes de droits sur les marques déposées du guide centre d'informations. L'objectif du concept est qu'il soit disponible aux personnes qui ont des droits dans les circonscriptions à travers le monde.

ANNE AIKMAN-SCALESE:

Bonjour ANNE AIKMAN-SCALESE. J'ai une question sur la propriété intellectuelle. J'ai deux questions, le premier est en rapport avec les discussions IAG. Est-ce qu'il y a des discussions sur des vérifications possibles de la preuve d'utilisation pas exemple en connexion avec sunrise basée sur la vérification d'une déclaration d'utilisation qui serait déjà on file dans le pays d'origine? Est-ce qu'il y a une discussion sur les streamlining dans cette méthode?

KAREN LENTZ:

Si je me rappelle, pendant le développement de l'ID, les modèle qu'on avait retrouvé pour plusieurs raisons c'était que la soumission d'une déclaration et d'un spécimen et je pense que. Je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose mais un des problèmes qui a été discuté c'est que nous parlons de beaucoup de différentes circonscriptions qui auraient différentes pratiques. C'est ce qu'on aimerait fournir dans un centre d'informations était quelque choses très simple que tout le monde pourrait faire et utiliser les mêmes règles de mesure pour les données en fonction peu importe d'où son origine.



CR - Rights Protection Update ${f FR}$

ANNE AIKMAN-SCALESE:

La seconde question se rapporte à la résolution des disputes et également hypothétiques avec sunrise. Si j'ai un client, il y a une vérification de l'enregistrement mais si le centre d'information rejette le spécimen d'usage et j'ai vu sur la charte d'un processus de recours d'appel. Quel est le recours ultime pour la décision finale de centre d'information des marques déposées. Si un client n'est pas en mesure de sécuriser l'enregistrement de retour? Qu'est ce qui se passe en suite?

KAREN LENTZ:

Le centre d'information devrait autant que possible avoir une fonction administrative et ne pas faire, de prendre des décisions juridiques sur les droits de cette personne et nous l'avions ici dans sunrise. Il y a beaucoup de raison pour lesquelles un enregistrement sunrise pourrait être rejeté. Donc il y a un processus pour examiner cela.

KRISTINA ROSETTE:

KRISTINA ROSETTE, IPC, votre réponse était très bonne. Je voulais élaborer sur quelques autres arguments. La première chose en général des cas c'est que les données d'enregistrement de marques sont disponibles mais ce soit par forcément disponibles en ligne. Je dirai que 70% des pays, les informations ne sont pas disponibles en ligne donc il faut embaucher un avocat ou bien aller directement au bureau pour obtenir les informations. Il y a une différence de coûts, si vous avez un détenteur de marques qui avaient un enregistrement pour une marque



dans 80% où vous pouvez sécuriser un enregistrement de marque pour obtenir une firme commerciale, un rapport.

Cela demanderait environ 5 jours ouvrables et même au-delà. Donc la préoccupation ici ce n'est l'intention ici des créer non seuleument quelque chose qui est en concurrence avec ces services commerciaux mais cela permettrait à quelqu'un d'avoir une possibilité de répliquer le portefeuille pour identifier une stratégie de marque.

Un autre problème c'est d'identifier d'où le détenteur de marque n'a pas encore d'enregistrements et pour l'extorquer là et faire un enregistrement là bas.

CHING CHIAO:

Merci, Karen i. ici Ching Chiao de dot Asia et l'une de participantes du MTCH. Christina a posé des questions se rapportant, une question que je veux poser sur le coût. Est que vous pensez que des appliquant TLS doit indiquer ou avoir une estimation quant au montant, quel montant un registre particulier va dépenser et combien il va, pour utiliser le MTCH? Donc pour le moment nous n'avons pas assez d'informations pour avoir une estimation sur les coûts des registres pour utiliser le service MTCH. Donc ça c'est une chose et peut être que vous voulez commenter.

KAREN LENTZ:

Donc la question que vous avez dit pose sur l'application GTLD et mettre sur pied les informations financières sur la manière de justifier les coûts d'utilisation d'un centre d'informations. Vous ne savez pas combien ils



sont, ils s'élèvent. Je pense qu'il faut donc pour fournir une estimation et expliquer les différentes dépenses dans ce modèle.

CHING CHIAO:

La seconde question est plutôt de type conceptuel. Vous avez mentionnés un processus compréhensif d'avoir soumis au cours du processus le nombre d'appels et de conférences qui ont été faite. Donc la question que j'ai après avoir vu d'autres commentaires et des représentations. Est-ce que le modèle centralisé pour le moment est l'objectif à 100% ou bien est ce que vous avez les alternatives ou d'autres hypothèses qui pourraient être lancés ou une partie je veux dire de la structure soit pour la base de données pour la validation qui pourrait être décentralisée.

KAREN LENTZ:

Cela dépend de la manière de définir ce qu'un modèle décentralisé est mais l'objectif de la banque d'informations on veut qu'il soit accessible partout avec une grande qualité dans les régions. Qu'elle est la meilleure manière de mettre cela en œuvre? Est ce que c'est une entité centralisée qui surveille toutes les opérations ou bien que cela soit distribué de différentes pas je pense que, je ne dirai pas que c'est 100%. Ce n'est pas encore réussi à 100% mais c'est l'exigence de fournir un accès global est très important.

PHILIP CORWIN:

Phlippe Corwin, acces ISIT. Je suis ici pour exprimer l'espoir que nous allons voir quelque chose bouger comme est kurt à Dakar.on espère voir la mise en œuvre de cela comme l'a dit Kurt. Il avait dit dans un mois à



Dakar que cela sera mis en œuvre pour les URS. Alors maintenant on est toujours crédules que 300 dollars soient réalistes vu ce que les avocats IP demandent pour leurs services et vu les processus similaires de mise en œuvre par le NAF pour le registre XXX sont tellement couteux.

C'est presque le même prix que pour un UDRP. La grande différence est la rapidité du processus. Et finalement par rapport aux éléments de l'URS nous n'avons pas commenté sur le premier tour, sur les enregistrements de défense parce que [inaudible 1:55:9] a été très que la question n'était pas sur le niveau, le top level mais beaucoup de personnes dans la communauté des marques l'ont utilisé comme opportunité pour suggérer davantage de changement de l'URS qui seraient tournés vers un taux réduit du UDRP qui chose supposée être un supplément par un substitut. Merci

KAREN LENTZ:

Merci. C'est correct malheureusement. Vous n'avez pas vu beaucoup sur l'URS mais nous travaillons et nous analysons cela surtout par rapport au prix pour sécuriser et discuter avec les fournisseurs qui pourraient être en mesure de fournir cela.

RICHARD WEIN:

Bonjour, je suis de l'Autriche dot AT, Richard Wein. Merci pour vos commentaires sur la base de données, sur les informations. Ces nouvelles procédures auront un grand impact. Comment cela pourrait marcher pour décrire ces procédures avant le 12 avril. Est-ce que vous ou ICANN, en d'autres termes est-ce que c'este nécessaire de décrire



cette nouvelle procédure pour les centres d'informations dans cette demande ou pas?

KAREN LENTZ:

C'est donc pour préparer une demande d'application pour les nouveaux GTLD. Le centre d'information est en phase de développement. Comment tout cela est pris en compte? Je ne pense que l'application demande comment le centre d'information va travailler. Il est requis que tous les registres fournissent le sunrise et les revendiquassions de marques déposées.

Donc en termes de détails opérationnels, comment cela va fonctionner? Je crois qu'il faut montrer c'est comment vous êtes préparés et vous engagez à mettre en œuvre.

RICHARD WEIN:

Il faut décrire toutes les procédures, comment vous allez les satisfaire? Si on ne sait pas comment le processus va fonctionner on ne peut pas le décrire. C'est un problème qui ne fini pas.

KAREN LENTZ:

Je comprends. Je ne veux pas donner de conseils ici. Les instructions dans toutes les questions devraient être aussi complètes que possible. Là où il y a des choses qui ne sont pas défini. Expliquer la raison pour laquelle vous avez établi quelque chose ou arranger quelque chose de manière particulière.

On a dépassé un peu l'heure. Donc on va aller ensuit aux questions à distance et on va clore.



PAUL FOODY:

Merci ma question se rapport e à l'explication de Kristina Rosette pour laquelle une clearinghouse ne peut pas être en ligne. Si j'ai bien compris, elle semble dire qu'afin de protéger les charges des avocats, les honoraires des avocats. Est-ce que c'est correct?

KAREN LENTZ:

Non, Kristina parlait des circonscriptions existantes et comme non certains ont des données des marques en ligne. Certains n'ont pas et parfois les gens embauchent des avocats pour rechercher ces données.

PAUL FOODY:

L'idée que mettre les choses en ligne permet au gens de discerner les stratégies d'entreprises qui ont eu 15 ans où cela ce produit déjà et pendant 15 ans les gens enregistrent des noms de domaines déclarent leurs stratégies et maintenant ICANN est une imposition. Vu le mauvaise qualité des droits au registrant de noms de domaines jusqu'à présent j'ai vu n'importe qui peut venir et tirer le tapis sous des gens qui opèrent ou qui prévoient d'opérer les opérations existantes en volant le registre dot com actuel.

SPEAKER:

Je ne suis pas sur que cela était abordé.est ce que nous pouvons connaître la situation actuelle du processus clearinghouse de marques déposées?



 ${
m Rights}$ Protection Update

KAREN LENTZ:

La question porte sur la sélection des fournisseurs que j'ai couverts dans une diapositive précédente. Je ne peux pas commenter sur le processus. Je ne peux dires que les processus a été publié. Nous avons reçu des soumissions et nous effectuons la sélection maintenant et nous allons annoncer quelque chose bientôt. Une dernière question est de Samanta Demitro.

SAMANTA DEMITRO:

J'ai une question sur la période sunrise. Est-ce que j'ai bien compris que les nouveaux registres doivent fournir une période sunrise mais je suis curieux de savoir si ICANN va considérer la possibilité d'amender cette exigence pour les nouveaux opérateurs des registres GTLD qui prévoient d'opérer des registrant unique ou des GTLD fermé tel que les détenteur de marques qui appliquent pour un dot brand GTLD et prévoient l'utiliser uniquement pour des fins internes.

KAREN LENTZ:

Par rapport à cette question spécifique, j'imagine que c'est une des questions les plus fréquemment posées. Il y a un article dans le domaine clientèle GTLD et peut vous pouvez vous référer là-dessus pour un discussion. Merci d'être venu. J'espère que l'information vous a été utile et j'espère que vous aurez une bonne journée. Merci.

